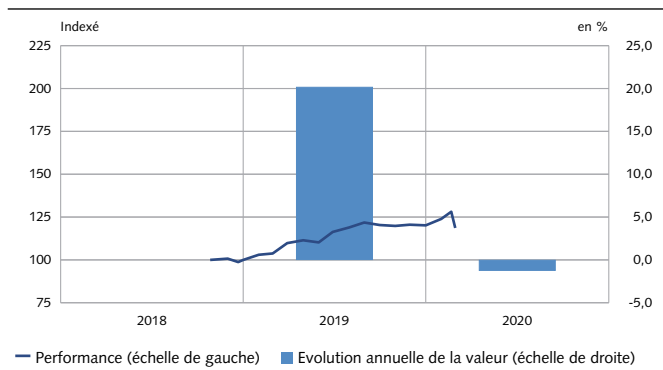


Vontobel Fund - Vescore Artificial Intelligence Multi Asset I

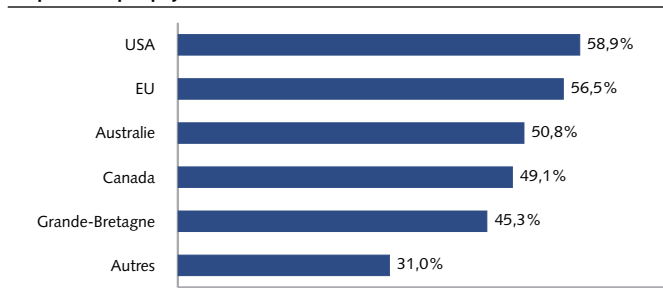
Approuvé pour les investisseurs institutionnels en: AT, CH, DE, ES, FR, GB, IT, LU, NL, NO, SE.

Ce compartiment Vescore Artificial Intelligence Multi Asset vise une croissance du capital sur le long terme indépendante de l'évolution du marché ou de la classe d'actifs. Le compartiment investit à l'échelle mondiale, sur la base de méthodes et modèles quantitatifs développés en interne ainsi que d'outils d'intelligence artificielle, principalement dans les classes d'actifs suivantes : marchés actions, classe d'actifs portant intérêts, y compris jusqu'à 20 % de son actif en titres adossés à des actifs ou à des créances hypothécaires, marchés monétaires, devises, volatilité et classes d'actifs alternatives, notamment matières premières. Il n'est pas tenu d'investir dans toutes les catégories de placement. Il peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans d'autres fonds d'investissement. Tous les investissements ci-dessus peuvent aussi être réalisés indirectement par le biais d'instruments dérivés ou de fonds d'investissement éligibles. Ces investissements dans la classe d'actifs alternative se font exclusivement, de manière indirecte, via des fonds d'investissement ainsi que des dérivés et des produits structurés. Les devises et la volatilité ne peuvent être gérés qu'à l'aide de dérivés. Dans un environnement de marché défavorable, le compartiment peut investir jusqu'à 100 % de son actif en liquidités. Le compartiment peut utiliser des instruments dérivés, y compris des swaps de rendement total et des dérivés de crédit, pour atteindre l'objectif de placement et à des fins de couverture.

Performance nette I en EUR**



Répartition par pays



** Source: Vontobel Asset Management AG. La performance historique enregistrée ne constitue pas un indicateur des résultats actuels ou futurs. En outre, les données n'incluent pas les commissions et les frais prélevés lors de l'émission et du rachat d'actions du compartiment. Suite à des fluctuations monétaires, le rendement du compartiment peut augmenter ou chuter.

Données clefs

Gérant	Vontobel Asset Management S.A.
Banque dépositaire	RBC Investor Services Bank S.A.
Société d'investissement	Vontobel Fund II SICAV, UCITS V conforme
Domicile du fonds	Luxembourg
Devise du fonds	EUR
Devise de la classe d'action	EUR
Valeur nette d'inventaire	118,64
Patrimoine du compartiment en mio	22,12 EUR
Commission de gestion p.a.	0,50%
TER (au 31/08/2019)	0,87%
Date de lancement	26/10/2018
ISIN	LU1879231667
Numéro de valeur	43789873
Bloomberg	VOVAIE LX
Forme de la distribution	Cumulative

Performance nette (en %) I**

	1 mois	YTD	2019	2018	2017	3 a. p.a.	5 a. p.a.	depuis lanc.
Fonds	-4,3	-1,3	20,2	0,0	n.a.	n.a.	n.a.	18,6
	03.15 - 02.16	03.16 - 02.17	03.17 - 02.18	03.18 - 02.19	03.19 - 02.20			
Fonds	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	14,4			

Risque-/rendement aperçu (en EUR) par année civile**

	2018	2019	YTD
Performance	0,0%	20,2%	-1,3%
Volatilité	n.a.	7,6%	n.a.
Performance / Volatilité	n.a.	2,6	n.a.

Données relatives au risque

Volatilité*	9,52%
Ratio de Sharpe*	1,55

* 1 année

Opportunités

- + Le placement offre une large diversification entre un grand nombre de titres
 - + Un surcroît de rendement est possible grâce à l'analyse des titres individuels et la gestion active
 - + Des plus-values sur le capital investi sont possibles
 - + La performance et le rendement du sous-fonds peuvent être accrus par l'utilisation de dérivés à des fins de couverture
 - + Les placements obligataires offrent des intérêts ainsi que la possibilité de gains en capital en cas de déclin des rendements du marché
Les cours des placements peuvent augmenter suite à l'évolution de la situation du marché, du secteur ou des entreprises
 - + L'univers de placement est diversifié à travers les marchés obligataires mondiaux
 - + L'univers de placement est diversifié à travers les marchés d'actions globaux
 - + Un potentiel de gain existe grâce à la participation à la demande croissante de matières premières, aux pénuries associées et aux mouvements de prix qui en résultent
 - + L'investissement en tranches ABS/MBS offrant des risques de remboursement anticipé et de crédit divergents, mieux adaptés aux besoins des investisseurs, peut présenter des avantages
 - + Les investissements en monnaies étrangères peuvent générer des gains de change
 - + Les swaps négociés de gré à gré (Over The Counter ou OTC) peuvent être utilisés pour gérer efficacement les expositions de la classe d'actifs.
-

Risques

- La participation au potentiel des titres individuels est limitée
 - Le succès de l'analyse des titres individuels et de leur gestion active ne peut être garanti
 - Il n'existe aucune garantie que l'investisseur récupère le capital investi
 - Les dérivés comportent des risques d'illiquidité, de volatilité ainsi que des fluctuations du levier et du crédit
 - Les taux d'intérêt peuvent varier; s'ils augmentent, les cours des obligations baissent.
Les prix des investissements peuvent varier suite à l'évolution des marchés, du secteur ou des émetteurs.
 - L'univers de placement peut inclure des investissements dans des pays dont les marchés des capitaux ne sont pas encore considérés comme des marchés organisés.
 - L'univers de placement peut inclure des investissements dans des pays dont les bourses ne sont pas encore considérées comme des bourses organisées.
 - Les placements dans les matières premières peuvent être soumis à une volatilité considérable et exposés à de brusques fluctuations sur une longue période. Certains marchés de matières premières peuvent également faire l'objet d'interventions directes de gouvernements, ce qui peut provoquer une volatilité extrême des prix des placements dans ce secteur.
 - La structure des ABS/MBS et les pools d'actifs auxquels ils sont adossés peuvent manquer de transparence, ce qui expose le sous-fonds à des risques supplémentaires de crédit et de remboursement anticipé (risque de report ou de contraction), en fonction de la tranche d'ABS/de MBS acquise par le sous-fonds.
 - Les placements en monnaies étrangères sont soumis aux fluctuations des taux de change
 - En cas de défaillance d'une contrepartie de swaps OTC, des pertes pourraient être réalisées jusqu'à concurrence de la valeur positive du swap accumulée pour le Compartiment depuis la dernière réinitialisation du swap.
-

Remarques juridiques importantes:

Ce document commercial a été produit pour des clients Institutionnel dans les pays suivants: CH.

Le présent document ne constitue pas une offre, une incitation ou une recommandation d'achat ou de vente de parts du fonds Vontobel/des actions du fonds ou de tout autre instrument d'investissement en vue d'effectuer toute transaction ou de conclure tout acte juridique de quelque nature que ce soit, mais sert uniquement à des fins d'information. Les souscriptions aux parts de ce fonds de placement ne devraient être effectuées que sur la base du prospectus de vente («prospectus de vente»), des informations clés pour l'investisseur («KIID»), de ses statuts corporatifs et du dernier rapport annuel et semestriel du fonds, ainsi que sur l'avis d'un spécialiste indépendant en finances, droit, comptabilité et impôts.

Ce document s'adresse uniquement à des clients professionnels tels que définis dans la loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux (LPCC).

Nous attirons particulièrement votre attention sur les risques suivants: Les placements dans les produits dérivés sont souvent exposés aux risques des marchés ou instruments sous-jacents ainsi qu'aux risques d'émetteur et recèlent des risques plus élevés que les investissements directs.

La performance historique ne saurait préjuger des résultats actuels ou futurs. Les performances ne prennent pas en compte les commissions et les frais prélevés lors de l'émission ou du rachat des parts. Le rendement du fonds peut augmenter ou diminuer en fonction des fluctuations monétaires. La valeur des devises d'investissement peut augmenter ou diminuer et il n'y a aucune garantie de remboursement de l'intégralité ou d'une partie du capital investi.

Ces documents peuvent être obtenus gratuitement auprès des points de vente agréés, au siège du fonds, 11-13 Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg. Vous trouverez de plus amples informations sur le fonds dans les derniers prospectus, les rapports annuels et semestriels ainsi que les informations clés pour l'investisseur («KIID»). Vous pouvez aussi télécharger ces documents sur notre site Internet à l'adresse vontobel.com/am, le représentant en Suisse: Vontobel Fonds Services AG, Gotthardstrasse 43, 8022 Zurich, en tant qu'agent payeur en Suisse: Bank Vontobel AG, Gotthardstrasse 43, 8022 Zurich, auprès de B. Metzler seel. Sohn & Co. KGaA, Untermainanlage 1, D-60311 Francfort-sur-le-Main, en tant qu'agent payeur en Allemagne., auprès de Erste Bank der oesterreichischen Sparkassen AG, Graben 21, A-1010 Vienne, en tant qu'agent payeur en Autriche. Les KIID sont disponibles en suédois. Les KIID sont disponibles en norvégien. Le fonds et ses sous-fonds sont inscrits au registre de l'Autorité de surveillance des marchés financiers des Pays-Bas, conformément à l'article 1:107 de la loi hollandaise de supervision des marchés financiers («Wet op het financiële toezicht»). Les KIID sont disponibles en français. Pour plus d'informations sur le fonds, nous vous prions de vous référer au Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). Pour de plus amples informations en Italie consultez le Modulo di Sottoscrizione: Vontobel Asset Management S.A., Milan Branch, Piazza degli Affari, 3, 20123 Milano, téléphone: 02 6367 3444, e-mail: clientrelation@vontobel.it. En Espagne, les fonds autorisés à la distribution publique sont enregistrés auprès de la CNMV espagnole sous le numéro 280 dans le Registre des sociétés d'investissement collectif étrangères. Vous pouvez obtenir la version espagnole des KIID auprès de Vontobel Asset Management S.A., Spain Branch, Paseo de la Castellana, 95, Planta 18, E-28046 Madrid ou par voie électronique à ezcurra@vontobel.es. Les fonds autorisés à la distribution publique au Royaume-Uni sont enregistrés auprès de la FCA sous le numéro de référence 466625. Cette information a été approuvée par Vontobel Asset Management SA, succursale de Londres, dont le siège social est Third Floor, 22 Sackville Street, London W1S 3DN et est autorisé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) et soumis à la réglementation limitée de la Financial Conduct Authority (FCA). Des détails sur l'étendue de la réglementation de la FCA sont disponibles, sur demande, auprès de Vontobel Asset Management SA, succursale de Londres. Vous pouvez obtenir la version anglaise des KIID auprès de Vontobel Asset Management SA, London Branch, Third Floor, 22 Sackville Street, London W1S 3DN ou la télécharger sur notre site Internet vontobel.com/am.

Bien que Vontobel Asset Management AG («Vontobel») soit d'avis que les informations figurant dans le présent document s'appuient sur des sources fiables, Vontobel décline toute responsabilité quant à la qualité, l'exactitude, l'actualité et l'exhaustivité desdites informations. Sauf autorisation émanant des lois de droits d'auteur, aucune de ces informations ne pourra être reproduite, adaptée, téléchargée pour une tierce partie, reliée, mise en exergue, publiée, distribuée ou transmise sous quelque forme que ce soit par quelque processus que ce soit sans le consentement écrit spécifique de Vontobel. Dans toute la mesure permise par la législation applicable, Vontobel décline toute responsabilité résultant de toute perte ou de tout dommage que vous encourez occasionné(e) par l'utilisation ou l'accès aux présentes informations, ou de son incapacité à fournir les présentes informations. Notre responsabilité pour négligence, violation contractuelle ou contravention à la loi résultant de notre incapacité à fournir les présentes informations dans leur intégralité ou en partie, ou pour tout problème posé par ces informations, qui ne peut être licitement exclu, se limite à la retransmission des présentes informations en intégralité ou en partie ou au paiement pour assurer cette retransmission, à notre gré et dans la mesure autorisée par la loi en vigueur. Aucun exemplaire du présent document ni aucune copie de celui-ci ne peuvent être distribués dans toute juridiction où sa distribution est limitée par la loi. Les personnes recevant le présent document doivent être conscientes de ces restrictions et les accepter. Ce document en particulier ne doit être ni distribué ni remis à des personnes américaines ni être distribué aux Etats-Unis. Toutes les entreprises décrites dans ce document peuvent, mais ne doivent pas, faire l'objet d'une position dans nos portefeuilles. Tous les pronostics, toutes les prévisions, estimations et autres hypothèses de ce document se basent sur une série d'estimations et d'hypothèses. Aucune garantie ne saurait être donnée quant au fait que ces estimations et hypothèses s'avèrent exactes si bien que les résultats effectifs peuvent fortement différer de ceux pronostiqués.

Vontobel Asset Management AG
Telefon +41 (0)58 283 71 50
www.vontobel.com/am

Le Glossaire

Alpha de Jensen

Indicateur de rendement. Si le rendement moyen d'un titre ou d'un portefeuille est supérieur à son rendement anticipé, l'alpha est positif. Si le rendement moyen est inférieur au rendement anticipé, l'alpha est négatif.

Benchmark

Indice utilisé pour mesurer la performance d'un fonds de placement dans le but de répliquer le rendement d'un tel indice, de définir l'allocation d'actifs d'un portefeuille ou de calculer les commissions de performance.

Bêta

Mesure de la sensibilité - exprimée sous forme de variation moyenne en pourcentage du prix d'un fonds lorsque le marché (benchmark) enregistre une hausse ou une baisse de 1%. Une valeur supérieure (inférieure) à 1 signifie que le fonds affiche en moyenne plus de (moins de) volatilité que le benchmark. Ce chiffre est calculé trois fois par an.

Commission de gestion

Commission couvrant tous les coûts liés aux services éventuellement rendus dans le cadre de la gestion et de la distribution des placements. Veuillez consulter le prospectus du fonds pour une description complète.

Commission de performance

Commission versée au gestionnaire de placement si certains niveaux de performance sont atteints (souvent au-delà des niveaux fixés dans l'objectif de placement) sur une période donnée. Veuillez consulter le prospectus du fonds pour une description complète.

Coupon moyen pondéré (WAC)

Correspond au taux d'intérêt annuel payé par un émetteur obligataire sur la valeur nominale de son obligation.

Couverture

Une classe de parts dite « couverte » (« classe de parts couverte ») vise à couvrir la valeur nette d'inventaire dans la monnaie de référence du compartiment/fonds contre les fluctuations de celle de la classe de parts couverte.

Duration (duration modifiée)

La duration indique la mesure dans laquelle le prix d'une obligation pourrait être affecté par une variation des taux d'intérêt.

Duration effective

Mesure l'impact potentiel d'une variation des taux d'intérêt de 1% pour toutes les échéances sur une obligation ou un portefeuille.

Écart de suivi

Mesure l'écart de rendement d'un fonds par rapport à celui d'un benchmark sur une période donnée. Il est exprimé en pourcentage. Plus la gestion d'un fonds de placement est passive, plus l'écart de suivi est faible.

Indice de référence

Contrairement au benchmark, l'indice de référence n'est pas utilisé pour calculer les commissions de performance.

Ratio d'information

Le ratio d'information (IR) indique le rendement excédentaire d'un portefeuille par rapport à celui d'un benchmark compte tenu de la volatilité de ces rendements.

Ratio de Sharpe

Le ratio de Sharpe indique la rémunération supplémentaire par unité de risque par rapport à un placement sans risque. Il permet de mesurer la performance réalisée en fonction d'un niveau de risque donné.

Rendement à l'échéance (Yield to Maturity)

Taux de rendement anticipé d'une obligation si elle est détenue jusqu'à l'échéance.

Rendement au pire (Yield to Worst)

Le rendement le plus bas pouvant être perçu sur une obligation en l'absence d'une défaillance réelle de l'émetteur. Le rendement au pire est calculé sur la base des scénarios les plus pessimistes pour l'émission concernée en calculant le rendement qui serait perçu si l'émetteur utilisait les réserves.

TER

Les commissions et coûts annexes facturés au titre de la gestion d'organismes de placement collectif doivent être communiqués sous la forme internationalement reconnue du Total Expense Ratio (TER). Ce ratio correspond à la somme des commissions et coûts annexes régulièrement imputables aux actifs d'organismes de placement collectif (dépenses opérationnelles), exprimée rétroactivement en pourcentage des actifs nets.

VNI

La Valeur nette d'inventaire (VNI) représente la valeur par part. Elle correspond à la valeur totale de l'actif net du fonds (valeur de l'actif du fonds diminuée des engagements) divisée par le nombre de parts en circulation.

Volatilité

La volatilité (ou risque ou écart type) est un indicateur de la fourchette de fluctuation de la performance annualisée d'un fonds sur une période donnée.